

CP n° 2 du 23 février 2016

La CFDT reçue par Annick Girardin, ministre de la Fonction publique

La ministre de la Fonction publique rencontre les organisations syndicales représentatives aujourd'hui et demain. Première organisation à être reçue, la CFDT Fonctions publiques a rappelé son engagement plein et entier dans les négociations puis dans la signature des accords relatifs à la rénovation des relations sociales dans la Fonction publique, à la santé et à la sécurité des agents au travail, à la lutte contre la précarité, à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et, en octobre dernier, aux parcours professionnels, carrières et rémunérations.

Parce que la qualité du service public dépend très étroitement de la qualité de vie au travail des agents qui le rendent, la CFDT a demandé que l'agenda social qui lui sera proposé pour le semestre en cours privilégie deux axes de travail : la formation professionnelle initiale et continue des agents et la prévention de la pénibilité. Les discussions conduites dans ce cadre devront déboucher sur des négociations qui porteront sur des mesures collectives mais aussi sur la création du compte personnel de formation et du compte personnel de prévention de la pénibilité pour les agents de la Fonction publique, préalables indispensables à la création du compte personnel d'activité pour les agents publics. La CFDT sera très attentive à ce que l'outil ainsi créé réponde bien à ses objectifs d'un compte attaché à la personne et qui permette à chacun d'être acteur de son parcours, tout au long de la vie.

L'accès aux soins est un élément central de la qualité de vie au travail. C'est la raison pour laquelle la CFDT participe à la campagne de la MFP sur la protection sociale des agents publics. La CFDT revendique que tous les agents publics, fonctionnaires et contractuels, soient couverts en santé et en prévoyance et que la participation des employeurs publics soit au moins équivalente à celles des employeurs privés. Elle attend l'ouverture d'une négociation sur ce thème.

La CFDT est souvent amenée à constater que le dialogue social ne fonctionne pas suffisamment bien dans la Fonction publique et peine à trouver une concrétisation réelle au plan local. La qualité du dialogue social n'est pas à la hauteur des enjeux. La CFDT demande un bilan des accords de Bercy et de la loi de 2010 sur la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique. Il lui semble urgent que les échanges entamés dans le cadre du chantier « *Qualité du dialogue social* » reprennent sur la base de l'échéancier établi en 2014.

La ministre a été très attentive à chacun de ces points. Elle apportera des réponses lors du prochain CCFP qui devrait se tenir le 15 mars.

Le rendez-vous salarial aura bien lieu.

La CFDT a affirmé qu'il fallait respecter le protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations et notamment l'engagement d'un rendez-vous salarial très attendu par les agents après six années de gel du point d'indice et des années de baisse du pouvoir d'achat.

La CFDT a dit à la ministre sa détermination à sortir au plus vite d'une situation de gel devenue proprement intolérable et son refus de se satisfaire d'un rendez-vous dont la date s'avérerait trop tardive et d'annonces minimalistes qu'elle et les agents qu'elle représente pourraient considérer comme une provocation.

La ministre a confirmé qu'un rendez-vous salarial se tiendra dans une quinzaine de jours. Elle en arrêtera la date exacte après avoir entendu toutes les organisations syndicales.

La CFDT Fonctions publiques rencontrera l'ensemble des autres organisations syndicales dès demain soir afin de préparer l'échéance de ce rendez-vous salarial.

UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19

contact presse

Brigitte JUMEL
06 89 41 08 05
uffa@uffa.cfdt.fr